

Une première en France le 16 décembre 2014
Tous les acteurs de la santé publique et privée réunis par la MNH
(Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la
santé et du social) pour signer la Charte* Romain Jacob

Le colloque est ouvert à tous et gratuit : Maison de la Chimie, 28 rue Saint Dominique 75007 Paris.

12 articles, 31 signataires, soutiens et parrainages* représentant tous les acteurs publics ou privés du secteur de la santé : la charte Romain Jacob pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap est une première en France ! Cette signature, placée sous le haut parrainage de l'Académie Nationale de Médecine se tiendra dans le cadre du colloque de la MNH dédié à l'accessibilité aux soins le mardi 16 décembre à 17h à la Maison de la Chimie, à Paris.

En lien avec l'obligation d'accessibilité inscrite dans la loi du 11 février 2005, les constats sur les conditions d'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées figurant dans le rapport de Monsieur Pascal Jacob ainsi que les conclusions du Comité interministériel du handicap en 2013, la MNH qui souhaite faire évoluer les mentalités et contribuer à l'intégration des personnes en situation de handicap, a décidé de se mobiliser sur l'accessibilité aux soins. La mobilisation et la cohésion de l'ensemble de ces acteurs autour de cette charte témoigneront de leur complémentarité en vue d'améliorer l'accès aux soins et à la santé de ces personnes.

C'est dans ce contexte, que la MNH a initié la « Grande cause 2014/2015 » - **La Grande Cause est placée sous le haut parrainage du Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion** - dédiée à l'accessibilité aux soins des personnes handicapées : l'événement majeur de son plan d'actions, dont ses partenaires sont notamment la Fédération Hospitalière de France, la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés à but non lucratif, la Fédération de l'Hospitalisation Privée ainsi que l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris. **Cette signature , acte fondateur, clôt une série d'événements qui ont eu lieu toute l'année parmi lesquels les projections débats du film Handicap et maternité, l'édition d'un guide et le 17ème Trophée de l'innovation handicap MNH consacrés à l'accessibilité aux soins.**

Par son engagement sur un sujet essentiel pour la société : l'accessibilité, la MNH s'associe à la mobilisation nationale pour progresser vers cette accessibilité universelle qui consiste à garantir l'accès à la vie de la cité.

** La charte avec les 31 signataires, soutiens et parrainages en PJ*



Groupe MNH (en 2013)
940 salariés

2 entités

✓ **MNH Santé :**

1 100 000 pers protégées
CA : 656,7 millions €

✓ **MNH Prévoyance :**

1 100 000 pers protégées
CA : 39,1 millions €

A propos du Groupe MNH

1^{ère} mutuelle du monde de la santé et du social, le Groupe MNH (santé et prévoyance) protège plus d'un million de personnes. Depuis plus de 50 ans, le groupe mène des actions de prévention et de promotion de la santé et s'investit tout particulièrement dans l'accompagnement social de ses adhérents. Acteur majeur de l'économie sociale, le groupe emploie aujourd'hui 940 salariés sur l'ensemble du territoire national.

www.mnh.fr - www.mnh-prevention.fr

Suivez nous sur Twitter : @webmnh

